

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE  
ET DES SERVICES A LA POPULATION

Le 6 février 2023

MESDAMES ET MESSIEURS  
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

**OBJET** : *Convocation au Conseil Municipal*

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En application des articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le lundi 13 février 2023 à 18 h 30 au KIASMA**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, les synthèses des affaires soumises à délibération du Conseil, un pouvoir et le procès-verbal du conseil municipal du 5 décembre 2022.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Frédéric LAFFORGUE



**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2023**

**ORDRE DU JOUR**

- 1. COMMUNICATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE**
- 2. FINANCES - VOTE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2023**
- 3. PARKING DU PALAIS DES SPORTS : INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES : ACTUALISATION DU CONTRAT DE CONCESSION**
- 4. DEPOT DES PIECES DU LOTISSEMENT VIA DOMITIA II - PA 034 057 13 M0003**
- 5. SECTORISATION SCOLAIRE**
- 6. DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPOT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE AU « FONDS DE SOUTIEN A LA RESTAURATION DES PATRIMOINES » EN LIEN AVEC LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE, POUR LA MISE EN VALEUR DE LA VIA DOMITIA.**
- 7. 10EME ANNIVERSAIRE DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE LA MJC - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**
- 8. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE FREDERIC BAZILLE – PROJETS 2022/2023**
- 9. MOTION DE SOUTIEN A LA BOUVINE ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « UNION DES JEUNES DE PROVENCE ET DU LANGUEDOC POUR LA DEFENSE DE NOS TRADITIONS TAURINES » EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION DU 11 FEVRIER A MONTPELLIER**
- 10. MISE A DISPOSITON DE VEHICULES MUNICIPAUX DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS**
- 11. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MEDECINE PREVENTIVE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'HERAULT**
- 12. PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**